

Juin 2018 (v2 Août 2019 - correction cartes 2013 - 1.2, 1.3 et 1.4)

Evolution du nombre et de la superficie des potagers en Région bruxelloise entre 2013 et 2018  
(marché n° 2018G0090)

**Rapport final**



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
Objectifs de la mission .....	3
Mise en contexte .....	3
<b>Recensement des sites potagers existants en 2018.....</b>	<b>4</b>
Récolte de données qualitatives relatives aux potagers .....	4
Analyse des photographies aériennes .....	6
Vérifications .....	7
<b>Mise à jour de la base de données 2013.....</b>	<b>8</b>
Données perdues relatives aux superficies des potagers .....	8
Superficies .....	8
Pluri-polygones .....	10
Mises à jour liées à des erreurs de 2013.....	11
Mauvaise numérisation .....	11
Potagers qui n’auraient pas dû être repris en 2013.....	12
Potagers oubliés en 2013.....	12
Potagers considérés comme privés en 2013 .....	12
Données 2013 corrigées .....	13
<b>Réalisation du SIG 2018.....</b>	<b>14</b>
Composition de la base de données 2018 .....	14
Exploitation de la base de données .....	15
<b>Etat des lieux 2018 et évolution entre les situations de 2013 (CORRIGÉE) et 2018.....</b>	<b>18</b>
Chiffres-clés .....	18
Cartographie .....	22

## INTRODUCTION

---

### OBJECTIFS DE LA MISSION

---

S'inscrivant dans la continuité du recensement réalisé en 2013 et d'autres initiatives visant à favoriser l'implantation des potagers en ville (politique Good Food), cette étude a pour objectif de mettre à jour la base de données existante relative aux potagers urbains collectifs en Région de Bruxelles-Capitale.

Afin d'atteindre ces objectifs, la mission s'est divisée en plusieurs tâches :

- . Recenser les sites potagers existants, nouveau ou supprimés, à venir ou menacés
- . Réaliser le SIG lié à ce recensement
- . Faire l'état des lieux de la situation en 2018 et la comparaison avec la situation de 2013

### MISE EN CONTEXTE

---

La mission s'est déroulée au mois de juin 2018. L'objectif de cette partie du rapport est de décrire le travail effectué.

Les potagers recensés sont définis comme les potagers susceptibles d'accueillir des jardiniers qui le souhaitent et les potagers ouverts au public. Les projets professionnels d'agriculture urbaine et les potagers privés (fonds de jardin) ne font donc pas partie de l'inventaire.

Le travail s'est basé sur le Système d'Information Géographique datant de 2013. Ces informations ont servi de base pour la mise à jour de 2018.

Pour réaliser l'actualisation des données, l'idée était de confronter le SIG de 2013 avec l'analyse des photos aériennes les plus récentes :

- . Les potagers n'étant pas toujours visibles sur photo aérienne, des informations qualitatives d'associations connaissant le terrain ont d'abord été collectées pour obtenir un inventaire le plus complet possible. 182 potagers ont ainsi été renseignés.
- . Ensuite, l'analyse des photos aériennes a permis de confronter les données de 2013 et les données qualitatives récoltées en 2018 à la réalité des images satellites. En outre, cette analyse a permis de découvrir une dizaine de potagers non recensés par les contacts pris antérieurement.
- . Suite à cette analyse, des doutes subsistaient dans une bonne soixantaine de cas. Une visite de terrain a alors permis de confirmer ou infirmer l'existence de ces potagers, leur localisation exacte ou leur taille/limite.

Sur cette base, un Système d'Information Géographique a été réalisé, reprenant toutes les données collectées en RBC en 2018. 446 potagers y ont ainsi été encodés, dont 392 existants, permettant de réaliser un état des lieux localisé et complet des potagers en 2018 et de comparer les résultats par rapport à l'état des lieux de 2013.

## RECENSEMENT DES SITES POTAGERS EXISTANTS EN 2018

Plusieurs sources d'information ont été exploitées afin de recenser les sites existants sur l'ensemble de la Région bruxelloise : données de BE et de personnes et/ou associations ressources dans le domaine, analyse de photographies aériennes et visites de terrain.

### RÉCOLTE DE DONNÉES QUALITATIVES RELATIVES AUX POTAGERS

Outre le relevé de 2013 et sa mise à jour jusqu'en 2017, Bruxelles Environnement est en possession d'informations complémentaires relatives aux potagers urbains à Bruxelles, par exemple :

- Division Ville Durable et Facilitateur Agriculture Urbaine (projets à venir ou potagers menacés)
- RIE des Contrats de Quartiers Durables (projets à venir ou potagers menacés)
- Sites potagers gérés par BE
- Appel à projets « Inspirons le quartier »
- Portail GoodFood et contacts d'associations pertinentes
- ...

D'autres personnes-ressources sont en possession d'informations relatives aux potagers urbains à Bruxelles (potagers existants, projets ou potagers menacés). Il s'agit entre autres :

- des communes (éco-conseillers, responsables des services urbanisme, plantations, espaces verts, nature, environnement, développement durable ou équivalent)
- d'associations gérant ou étant en lien direct avec des potagers (Coin de Terre à Jette, Worms asbl, Cercles horticoles, le Début des Haricots, collectif Ipé...).

Ces sources et contacts ont été exploités afin d'obtenir des informations complémentaires à celles disponibles sur les images satellites analysées par la suite, entre autres des informations relatives à des projets de potagers non encore réalisés ou à des potagers menacés par exemple.

Des contacts ont ainsi été pris avec ces différents organismes, comme relevé dans le tableau suivant :

Communes	Nom du contact	Réponse
Anderlecht	Christophe Bourgois	5 sites
Auderghem	Marine Vande Pitte	12 sites
Berchem-Sainte-Agathe		Personne en charge de cette thématique.
Bruxelles	Yves Croise	Pas de retours
Etterbeek	Marie Feller	6 sites
Evere		Rapport du BRAT (inventaire des potagers)
Forest	Judith Charlier	8 sites
Ganshoren	Delphine Lecomte	2 sites
Ixelles	Nathalie Carlier	4 sites
Jette	Coralie Meeus	Pas de retours
Koekelberg	Laetitia Evrard	3 sites
Molenbeek-St-Jean	Alain Simon	4 sites
Saint-Gilles	Sandrine Snyers	6 sites
Saint-Josse-ten-Noode		Pas de retours
Schaerbeek	Elisabeth Pechere	4 sites
Uccle	Geoffrey Marinus	14 sites
Watermael-Boitsfort	Jean-Marc Wattiaux	7 sites
Woluwe-Saint-Lambert	Isabelle Hermans	3 sites
Woluwe-Saint-Pierre	Mathieu Van Laethem	Pas de retours
Associations	Nom du contact	Réponse

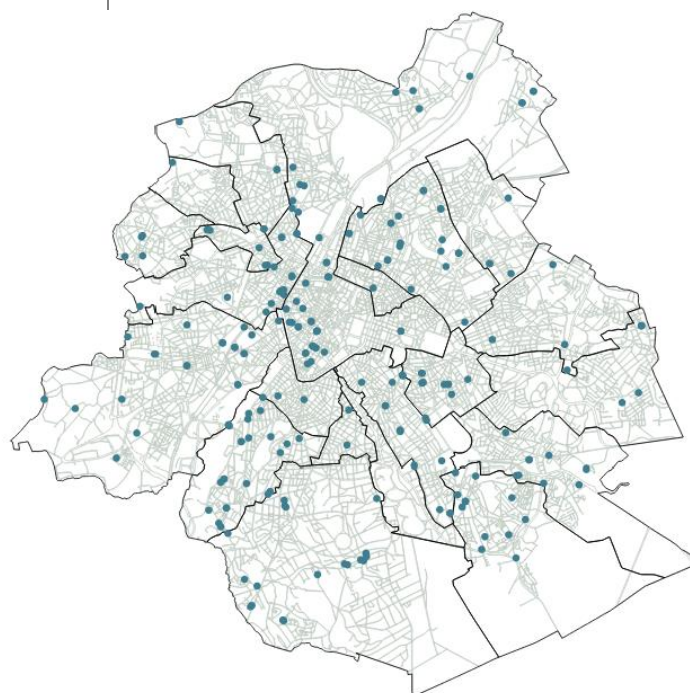
Bruxelles Environnement - Evolution du nombre et de la superficie des potagers en Région bruxelloise entre 2013 et 2018

BRAT sprl - juin 2018



21 Solutions	Caroline De Mey	Ont réalisé la mise à jour de la carte potagers urbains pour BE → pas plus d'informations
Agroecology Lab (EIB - ULB)	Noémie Maughan	3 sites
	Alexandre Lefebvre	3 sites
APIS BRUOC SELLA		3 sites
AquaponieBxl	Federico Massimo	3 sites
Aromatisez-vous	Guillaume Culot	7 sites (dont 4 "Aromatisez-vous")
Coin de terre	Yves Van Parijs	Pas de retours
Collectif IPE	Sophie Dawance	Liste à jour envoyée par mail avec autorisation de BE (> 70 sites)
Groot Eiland		1 site
Le Début des Haricots		Renvoi vers le Collectif Ipé
Les Jardins Comestibles		Pas d'information sur le collectif, juste professionnel
Forum des jardiniers	Mathieu Simonson	Carte (entre autres espaces menacés)
NATAGORA	Lorène Wilmet	Aucun site car ne travaillent pas sur les potagers collectifs
SRABE		Pas de retours
Terre en Vue	David Dupuis	Pas d'information sur le collectif, juste professionnel
Vert d'Iris International	Frédéric Morand	Pas de retours
Worms ASBL	Benoît Salsac	Renvoie vers d'autres acteurs (APIS BRUOC SELLA, BE, Le Début des Haricots)
Livre "Terres des villes - enquêtes potagères de Bruxelles aux premières saisons du 21 <sup>e</sup> siècle"	Livia Cahn	14 sites

La récolte des données auprès de BE, des communes et autres personnes-ressources a permis de récolter quelques 182 sites (parfois avec des recoupes) en Région de Bruxelles-Capitale.



*Localisation des potagers renseignés (BRAT)*

Des images satellites récentes nous ont ensuite permis de :

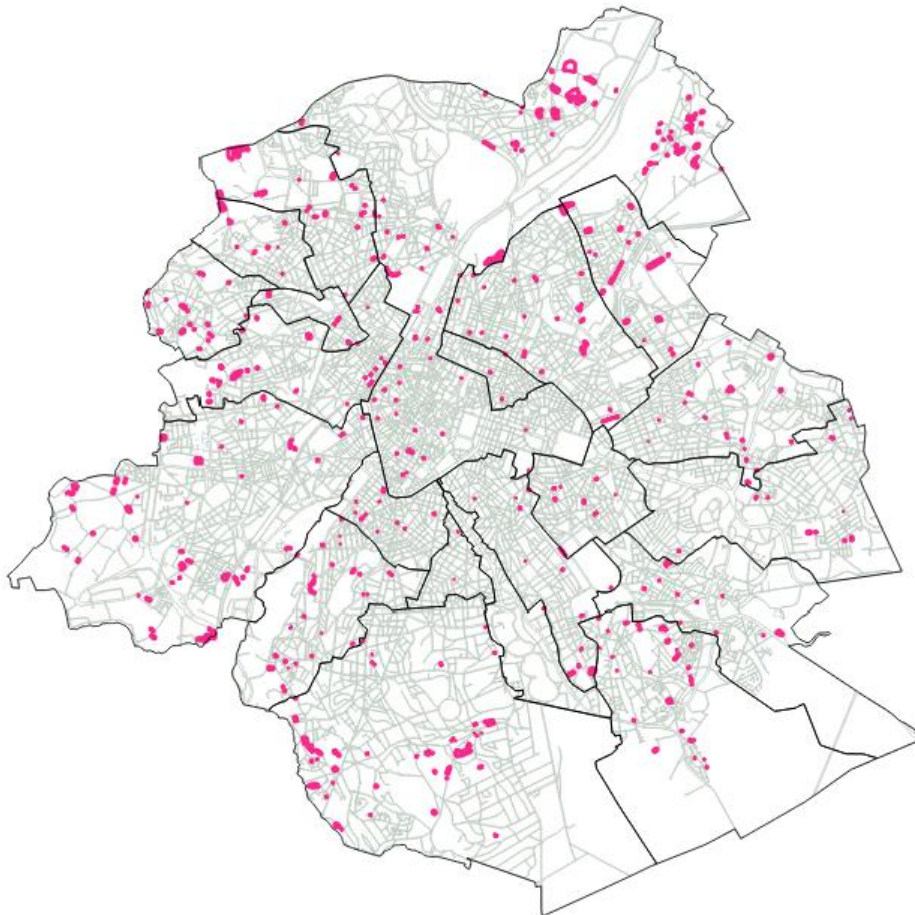
- valider l'existence des potagers renseignés ci-dessus,
- confirmer/infirmier l'existence des potagers recensés en 2013,
- découvrir de nouveaux potagers non-renseignés par les contacts et non existant en 2013.

Le programme QGIS a permis de superposer une série de couches (potagers renseignés, potagers 2013, terrains non-bâti, parcellaire), qui ont canalisé l'analyse des images satellites de la Région et le dessin des polygones par la suite.

L'image de base analysée est l'orthophotoplan régional (disponible sur Brugis) de 2017, qui a été complété par les images de Google Satellite, Google 3D et Google Street View et les images satellites et « à vol d'oiseau » de Bing Maps, en cas de doute, d'images peu claires, d'obstacles, d'ombrages ou de feuillages entravant la vue sur le sol...

Les orthophotoplans de Brugis/Bruciel réalisés en 2012, 2015 et 2016 ont également été utilisés, notamment pour vérifier dans certains cas l'évolution d'un potager, ou son statut en 2013.

En combinant l'ensemble des sources décrites ci-dessus, 446 sites potagers ont été relevés.

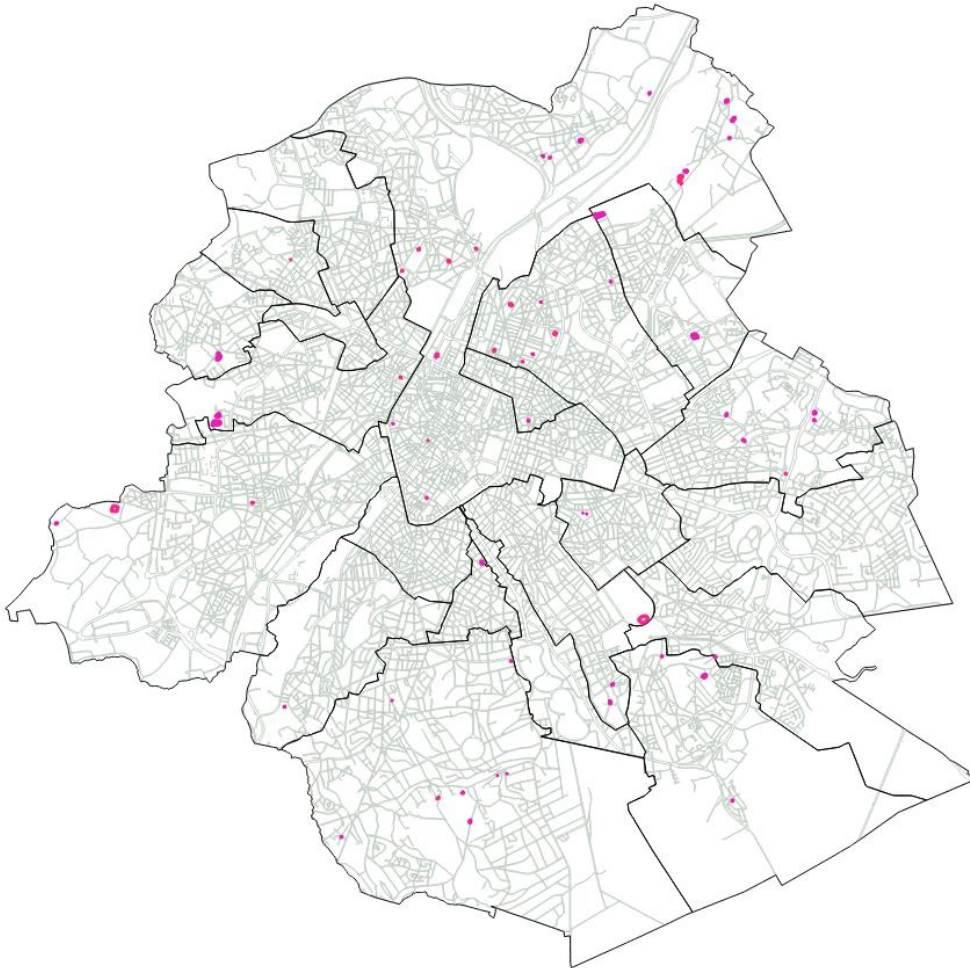


*Ensemble des potagers relevés*

Certains potagers n'étaient peu ou pas visibles sur image satellite mais néanmoins mentionnés par des acteurs de terrain. De même, des doutes subsistaient quant à l'existence ou à la taille de certains potagers, même visibles sur image satellite.

Dans ces 67 cas, répartis sur toute la région, une vérification a permis de lever le doute :

- appel téléphonique a une personne de contact, avec demande d'indications, plans, photos...
- vérification sur des sites internet, pages facebook etc. reprenant des indications, photos, plans...
- vérification sur place dans 59 cas, repris dans la carte ci-dessous.



*Localisation des sites visités (BRAT)*

## MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES 2013

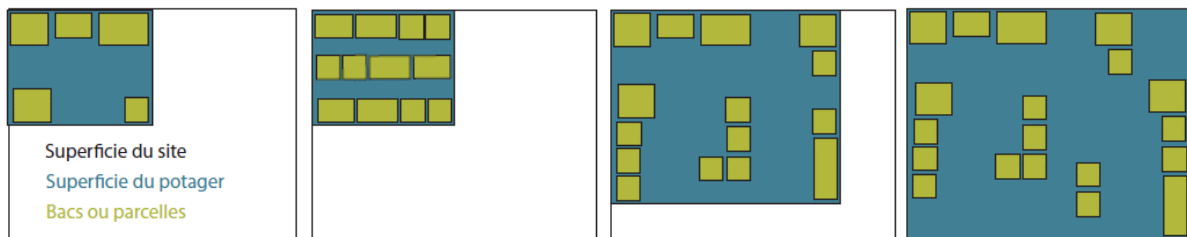
En réalisant la mission de 2018, des problématiques liées à la base de données et au rapport de 2013 ont été mises en lumière : des **données perdues** relatives aux superficies des potagers et des **erreurs** existant dans la base de données de 2013.

Les chiffres relatifs à l'état des lieux de 2013 ont dès lors été **mis à jour**, pour correspondre mieux à la réalité de l'époque mais également pour permettre une réelle comparaison avec la situation de 2018.

### DONNÉES PERDUES RELATIVES AUX SUPERFICIES DES POTAGERS

#### Superficies

La base de données de données de 2013 attribuait à chaque potager 2 polygones : un polygone représentant la superficie du site et un polygone précisant la superficie du potager (culture), plus étroit, comme l'indique le schéma ci-dessous, provenant du rapport de 2013.



*Schéma du rapport de la phase II de l'étude de 2013 explicitant les différentes superficies*

La différence entre ces 2 superficies est marquée notamment dans le cas :

- des cultures en bacs/sacs, comme l'indique le schéma ci-contre du rapport 2013 (la surface rose représente la superficie du potager, la verte représente la superficie du site)
- de cultures dans des espaces publics (la totalité du parc a été reprise en superficie du site).

L'étude a été menée à l'époque grâce à un programme informatique spécifiquement codé pour les besoins de l'étude, stockant les données sur un serveur de Bruxelles Environnement. Lors des mises à jour du système et de la migration sur les serveurs régionaux, les données relatives aux superficies des potagers semblent avoir été perdues. Les polygones et superficies liés aux potagers ne sont donc plus disponibles.



Or, les chiffres exposés dans le rapport de 2013 sont basés sur les superficies des potagers et non des sites :

- Le rapport indique qu'au total, les potagers urbains couvrent une superficie de 562 414 m<sup>2</sup> ;
- Les polygones des sites, qui sont les seuls disponibles en 2018 et donc la base de travail de cette mission, couvrent une superficie<sup>1</sup> de 878 056 m<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> la superficie de chaque polygone a été calculée automatiquement par le programme de cartographie QGis sur base de leur dessin, réalisé en 2013.

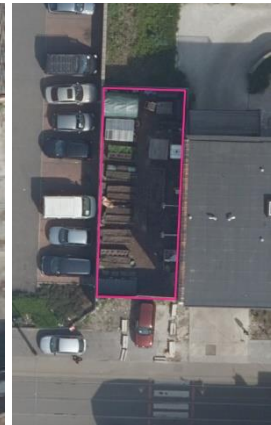


Le travail de 2018 a dès lors consisté en la mise à jour des données liées aux surfaces des sites, reprenant donc les surfaces suivantes :

- pour les cultures en terre : les surfaces de culture et surfaces collectives (tables, pelouse collective, abris de jardin, les cheminements...).



- Pour les cultures en bac : une différence a été faite selon la localisation des bacs. En effet
  - o lorsque les bacs se trouvent dans un site bien défini, tel qu'un terrain clôturé, une toiture, une parcelle libre entre des parcelles bâties... la superficie du polygone est celle de ce site, comme explicité dans les images ci-dessous ;



- o lorsque les bacs se trouvent dans l'espace public, la superficie du polygone est limitée à celle des bacs, comme le montrent les images ci-dessous.



## Pluri-polygones

---

Le programme spécifique utilisé en 2013 permettait, pour un potager, d'agréger plusieurs sites/parties lié(e)s à ce potager.

C'est par exemple le cas du potager du Val du Héron, illustré dans la photo ci-dessous : il était considéré comme un seul potager mais était constitué de 3 « parcelles ». Les 3 polygones verts sont donc repris dans la base de données sous une seule ligne, et la superficie totale du potager est la somme des superficies des 3 polygones.



En 2018, sans ce programme spécifique, il n'a pas été possible de recréer ces pluri-polygones. Dans le cas du Val du Héron, les deux polygones roses sont donc repris dans 2 lignes distinctes dans la base de données.

Ce cas assez spécifique concerne 7 polygones/lignes à ajouter à la base de données en 2013. Les superficies ne sont pas modifiées par cette spécificité.

La base de données de 2013 présentait par ailleurs des erreurs, qui ont été classées en 4 types :

- mauvaise numérisation à l'époque,
- présence de potagers qui n'auraient pas dû être repris dans l'inventaire,
- oubli de certains potagers qui auraient dû y être repris,
- classification de certains potagers comme « privés ».

Ces erreurs et leur impact sur la base de données sont expliqués dans les points suivants.

#### Mauvaise numérisation

Certains potagers ont été numérisés de manière incorrecte en 2013, certainement pour une question de projection cartographique ou de qualité d'image.

En comparant les images de 2012 et 2017, on peut se rendre compte dans ces cas que les potagers n'ont pas été correctement numérisés à l'époque. Ces potagers ont alors été redessinés et identifiés dans la base de données 2018.

Dans la grande majorité des cas, le potager n'a pas évolué entre 2012 et 2018 (identifiable via la requête *erreur\_13 = 1 AND evol\_13-18 = 0*).



Requête	<i>erreur_13 = 1</i>
Nombre de potagers concernés	116
Superficie correspondante en 2013	380 411 m <sup>2</sup>
Superficie correspondante en 2018	313 873 m <sup>2</sup>
Différence entre 2013 et 2018	66 538 m <sup>2</sup>



## Potagers qui n'auraient pas dû être repris en 2013

---

Certains potagers ont été repris comme existant dans la base de données de 2013 alors qu'ils n'auraient pas dû s'y retrouver car il ne s'agissait pas de potagers collectifs. Il s'agit par exemple de sites professionnels, artistiques... tels que la ferme Nos Pilifs ou la Cressonnière de Laeken.

Requête	<i>erreur_13 = 2</i>
Nombre de potagers concernés	7
Superficie correspondante en 2013	46 257 m <sup>2</sup>
Superficie correspondante en 2018	0 m <sup>2</sup>

## Potagers oubliés en 2013

---

A l'inverse, en réalisant le screening de la photographie aérienne de 2018, certains potagers existant en 2013 et en 2018 n'avaient pas été recensés dans la base de données de 2013. Ils concernent des potagers d'assez petite taille.



Requête	<i>erreur_13 = 3</i>
Nombre de potagers concernés	21
Superficie correspondante en 2013	0 m <sup>2</sup>
Superficie correspondante en 2018	21 151 m <sup>2</sup>

## Potagers considérés comme privés en 2013

---

Un changement a été réalisé dans la notion de potager « collectif » recensé dans le cadre de cette étude (2018) par rapport à 2013 : tous les potagers accessibles depuis l'espace public ont été repris dans la base de données 2018 alors que certains étaient considérés comme « privés » en 2013<sup>2</sup> (explications plus détaillées dans le point « Exploitation de la base de données » en page 15) et n'ont donc pas été comptabilisés pour l'établissement de l'état des lieux de 2013. La plupart d'entre eux se situent à Haren.

Requête	<i>erreur_13 = 4</i>
Nombre de potagers concernés	21
Superficie correspondante en 2013	0 m <sup>2</sup>
Superficie correspondante en 2018	49 627 m <sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Colonne *g1\_existe = f* dans la base de données de 2013



Les données de 2013 (nombre de potagers et superficie des sites) ont été mises à jour en tenant compte des erreurs explicitées ci-dessus, pour permettre une comparaison pertinente entre les situations de 2013 et de 2018.

Il est à noter que la mise à jour concerne uniquement les chiffres et non la base de donnée en elle-même (dessin des polygones, superficies liées, etc). Les cartes présentées plus loin pour 2013 ne reflètent donc pas exactement les données chiffrées présentées.

Les résultats de cette mise à jour sont les suivants :

Communes	chiffres 2013			chiffres 2013 corrigés	
	superficie potager (m <sup>2</sup> )	superficie site (m <sup>2</sup> )	nombre de potager	superficie site (m <sup>2</sup> )	nombre de potager
Anderlecht	72496	114925	34	<b>119904</b>	<b>36</b>
Auderghem	8936	14347	7	<b>12234</b>	<b>7</b>
Berchem-Sainte-Agathe	13814	27647	13	<b>28918</b>	<b>17</b>
Bruxelles	113790	185360	42	<b>200236</b>	<b>60</b>
Etterbeek	1031	1605	3	<b>1605</b>	<b>3</b>
Evere	46278	71229	15	<b>74403</b>	<b>16</b>
Forest	22392	29825	13	<b>23001</b>	<b>13</b>
Ganshoren	14885	23197	6	<b>21196</b>	<b>6</b>
Ixelles	14695	38009	7	<b>20511</b>	<b>7</b>
Jette	66464	82772	15	<b>74543</b>	<b>20</b>
Koekelberg	3778	6481	4	<b>7692</b>	<b>4</b>
Molenbeek-Saint-Jean	30870	63487	12	<b>41811</b>	<b>15</b>
Saint-Gilles	1818	4082	7	<b>5566</b>	<b>8</b>
Saint-Josse-ten-Noode	510	738	2	<b>680</b>	<b>2</b>
Schaerbeek	23315	34672	13	<b>30133</b>	<b>13</b>
Uccle	86545	118964	30	<b>104988</b>	<b>31</b>
Watermael-Boitsfort	20490	21735	14	<b>23977</b>	<b>18</b>
Woluwe-Saint-Lambert	14191	29214	14	<b>20435</b>	<b>14</b>
Woluwe-Saint-Pierre	6116	9767	8	<b>11126</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>562414</b>	<b>878056</b>	<b>259</b>	<b>822959</b>	<b>301</b>

Les chiffres mentionnés pour 2013 dans la suite de ce rapport sont dès lors les chiffres corrigés.

## RÉALISATION DU SIG 2018

---

L'analyse des images satellites, les vérifications et visites de terrain et le croisement de ces informations avec des couches cartographiques existantes ont permis de réaliser le Système d'Informations Géographique reprenant les données relatives aux potagers en 2018.

Une unique couche reprend l'ensemble des données collectées : les polygones couvrent la superficie de chaque potager et la table attributaire détaille pour chacun une série d'informations. Les points suivants renseignent la **composition** de cette couche, la **manière de l'utiliser** et les **spécificités** rencontrées.

### COMPOSITION DE LA BASE DE DONNÉES 2018<sup>3</sup>

---

La couche cartographique reprend d'une part un polygone géolocalisé pour chaque potager, et d'autre part une table attributaire reprenant pour chaque polygone les informations suivantes :

Nom de la colonne	Contenu de la colonne
gid_18	N° identifiant unique pour les potagers de 2018
id_13	N° d'identifiant de la couche potagers de 2013, le cas échéant
nom_18	Nom du potager (ou, à défaut nom de la rue d'accès)
type_18	Type de potager
type2_18	Détail du type de potager
pascol_18	Identification des potagers potentiellement pas collectifs
evol_13-18	Evolution du potager depuis 2013
varia_18	Nombre de m <sup>2</sup> perdus ou gagnés depuis 2013 (dans le cas de potagers étendus ou diminués)
futur_18	Information éventuelle sur le futur du potager (projet ou menace) – non-exhaustif
erreur_13	Erreurs dans la couche potagers 2013
surf_18	Superficie du potager (en m <sup>2</sup> )
comm_18	Commentaire (variable)
codpost_18	Code postal

---

<sup>3</sup> Les informations et codes repris dans la base de données sont repris dans le fichier « metadata » lié à la couche cartographique

Pour certaines colonnes, les données sont reprises sous forme de « code », explicités dans le tableau suivant :

Colonne	Code	Signification
type_18	sol	potager au sol
	toit	potager sur toiture
type2_18	bac	potager en bacs/sacs
	terre	potager en pleine terre
	bac et terre	potager alliant bacs/sacs et pleine terre
	aquaponie	potager en aquaponie
pascol_18	1	projet dont le caractère collectif est incertain
evol_13-18	0	Inchangé depuis 2013
	1	Apparu depuis 2013
	2	Supprimé depuis 2013
	3	Apparu et disparu entre 2013 et 2018
	+	Augmentation de taille par rapport à 2013
	-	Diminution de taille par rapport à 2013
futur_18	+	Projet de potager
	-	Potager menacé
erreur_13	1	Redessin de la superficie en 2018 car mal numérisé en 2013
	2	Erreur en 2013, n'aurait pas dû être repris dans l'inventaire
	3	Oubli en 2013, aurait dû être repris mais ne l'a pas été fait
	4	Etait repris comme « privé » en 2013 ( <i>g1_existe = f</i> )

#### EXPLOITATION DE LA BASE DE DONNEES

Des croisements entre les différentes informations contenues dans les colonnes de la table attributaire ou la sélection de certains potagers aux caractéristiques spécifiques via des requêtes permettent de définir le type de certains potagers :

Type de potager	Requête
<b>Potagers existants</b>	<code>evol_13-18 = 0 / 1 / + / -</code>

Il s'agit a priori des potagers visibles sur image satellite. Par ailleurs, les potagers qui n'apparaissent pas sur l'image satellite mais qui ont été confirmés sur le terrain ou via des photos datant de 2018 ont été ajoutés à la base de données. Dans le cas inverse, lorsqu'une source (visite, contact, photo...) confirmait la disparition d'un potager qui était malgré tout visible sur la photo aérienne, il a été indiqué comme « disparu » dans la base de données. La photo satellite ne correspond donc pas toujours à l'inventaire réalisé. Il est à noter que la possibilité existe que des potagers soient apparus ou aient disparus par rapport à l'image satellite sans qu'aucune source n'ait permis de l'indiquer dans la base de données.

<b>Potagers disparus</b>	<code>evol_13-18 = 2</code>
--------------------------	-----------------------------

Il s'agit des potagers existant en 2013 et qui ne le sont plus en 2018. Ils ont été repris pour information. Tous les potagers repris comme « existant » en 2013 sont donc « repris » dans la base de données 2018. Leur numéro d'identifiant de 2013 est indiqué dans la colonne `id_13`.

<b>Potagers apparus et disparus</b>	<code>evol_13-18 = 3</code>
-------------------------------------	-----------------------------

Il s'agit de potagers qui n'existaient pas en 2013 mais n'existent plus en 2018. Ils sont visibles sur les orthophotoplans de 2015 et 2016 (Brugis).

En 2013, une large enquête de terrain a permis de récolter des informations variées pour beaucoup de potagers identifiés. Pour certains potagers cependant, la visite n'a pas permis de définir si le potager était privé ou non. En 2018, cette visite systématique des sites n'était pas prévue dans le cadre de la mission, et l'information n'a donc pas été collectée.

La notion de potager « collectif » a été revue dans le cadre de cette mission (2018) par rapport à la base de données de 2013 : tous les potagers accessibles depuis l'espace public ont été repris dans la base de données, quelle que soit leur taille, le nombre d'abris, etc. Seuls les potagers existant au sein d'une parcelle construite n'ont pas été repris (fonds de jardin). **Les potagers considérés en 2018 reprennent donc des potagers collectifs/communautaires (déjà considérés en 2013), mais également des potagers « privés » regroupés (déjà considérés en 2013) ou non (non repris ou classé comme « privés » en 2013<sup>4</sup>) accessibles depuis l'espace public.**

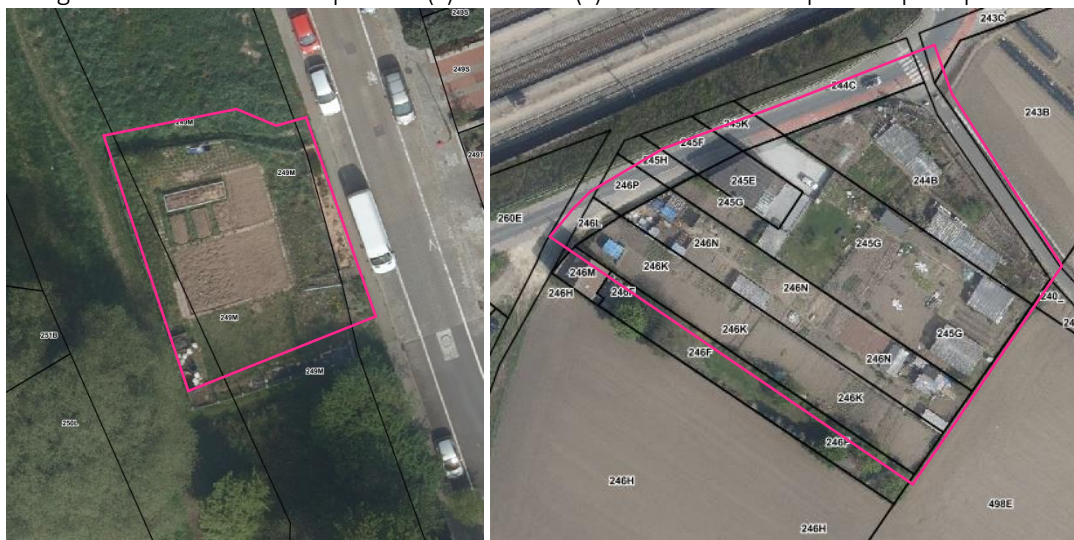
Les potagers dont la colonne « pascol\_18 » reprend le code « 1 » font partie de ces derniers. S'ils ont été identifiés comme « privé » en 2013, la colonne « erreur\_13 » indique en outre le code « 4 ». L'information contenue dans la colonne « pascol\_18 » n'est pas exhaustive, et est basée sur une appréciation subjective des personnes ayant analysé la photo aérienne ou s'étant rendue sur le terrain.

Les photos suivantes reprennent quelques exemples permettant d'illustrer cette spécificité de 2018 :

- Potager non repris car au sein de la même parcelle d'une maison unifamiliale



- Potagers considérés car sur parcelle(s) non bâtie(s) et accessibles depuis l'espace public :



<sup>4</sup> Colonne *g1\_existe* = *f* dans la base de données 2013



---

**Projet de potager**

futur\_18 = +

Il s'agit des projets de potagers qui ont été renseignés comme étant en cours de réalisation (groupement formé, demande de permis en cours, travaux vont débiter, prévus dans un projet...) mais qui n'existent pas encore dans les faits (ni sur place ni sur photo aérienne).

Exemple : le projet Libertuin est en cours de travaux réalisés par la commune, pour permettre au potager Snoeptuin de déménager. Cela est prévu pour la fin d'année 2018.

---

**Potager menacé**

futur\_18 = -

Il s'agit de potagers existants (voir ci-dessus) mais dont l'avenir est incertain. La plupart sont menacés par des projets de construction (à l'échelle de la parcelle ou par exemple dans le cas d'un PPAS ou d'un masterplan (ex : Jardin Latinis)). Parfois, il s'agit de menaces liées à la pollution du sol (ex : Navez).

---

## ETAT DES LIEUX 2018 ET ÉVOLUTION ENTRE LES SITUATIONS DE 2013 (CORRIGÉE) ET 2018

Grâce au SIG établi, une comparaison entre les situations de 2013 (corrigée) et de 2018 a été réalisée.

Une série de chiffres et de cartes ont également été générés permettant de mettre en lumière :

- les potagers toujours existants, élargis ou diminués, leur superficie en fonction de leur localisation, les nouveaux potagers, les potagers disparus, les potagers menacés,...
- la localisation des potagers selon les statistiques de densité, de revenus,...
- l'affectation au PRAS des potagers existants et menacés
- le rapport au sol des potagers
- la localisation des potagers sur des parcelles dont le sol est pollué
- les zones de carence en potager (sur base de zones tampon créées autour des potagers existant)

Bien entendu, d'autres cartes ou chiffres peuvent être générés par Bruxelles Environnement grâce à la base de données fournie.

### CHIFFRES-CLÉS

En 2018, la Région de Bruxelles-Capitale compte **392 potagers** (au sens du présent inventaire). Cela représente en moyenne 3,29 potagers pour 10 000 habitants, ou encore un site potager pour 3 040 habitants. En Région bruxelloise, la superficie de potager par habitant est de 0,66 m<sup>2</sup> en moyenne.

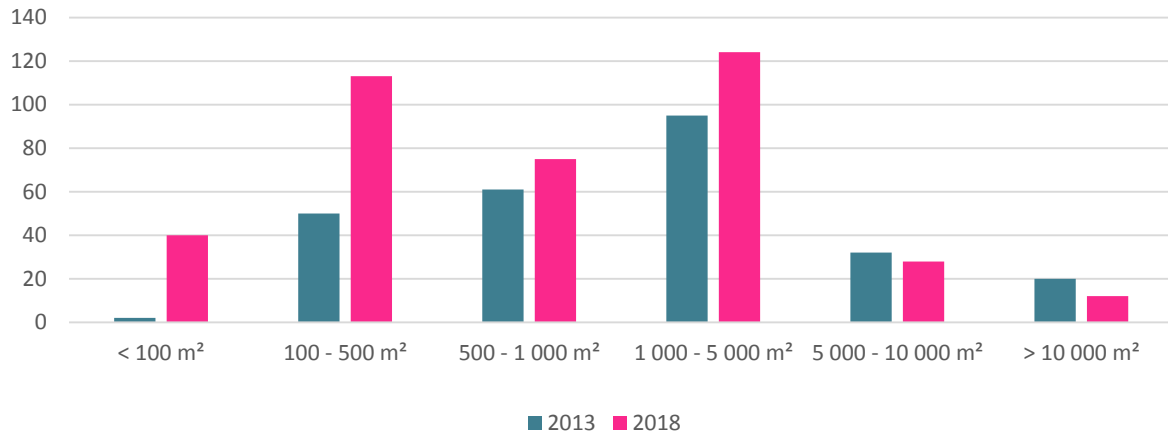
Le tableau ci-dessous montre l'évolution de cette situation par rapport à l'inventaire de 2013 :

	2013 (corrigé)	2018	Evolution 2013-2018
Nombre de potagers	301	392	+ 30,2%
Superficie des potagers (m <sup>2</sup> )	822 959	789 099	- 4,1%
Nombre d'habitants	1 119 088	1 191 604	+ 6,5%
Superficie de potager par habitant (m <sup>2</sup> )	0,74	0,66	- 9,9%
Nombre d'habitant par potager	3 718	3 040	- 18,2%

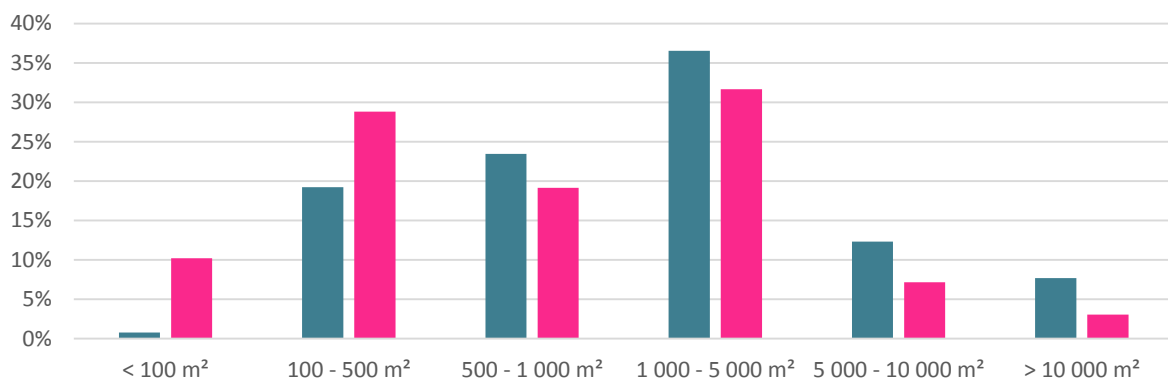
Si la superficie totale des potagers a diminué par rapport à 2013 (- 4,1 %), on constate en revanche que leur nombre a sensiblement augmenté (+ 30,2 %). La hausse du nombre de potagers a permis de décharger la pression démographique sur les potagers existants (- 18 % d'habitants pour un potager). La présence des potagers urbains à l'échelle de la Région Bruxelles-Capitale est donc un phénomène en hausse, malgré la disparition de 38 potagers existant en 2013 et la diminution en taille de 13 potagers.

On remarque également une forte hausse du nombre de potagers par rapport à une relativement faible baisse de la surface cultivée. Cela peut s'expliquer par le nombre croissant de petits potagers, liés *a priori* à de la sensibilisation plutôt qu'à de la production en quantité, comme le montrent les graphes ci-dessous :

Répartition des potagers par taille (en nombre absolu)



Répartition des potagers par taille (en %)



A l'échelle des communes, les situations sont contrastées (elles l'étaient déjà en 2013), comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Communes	superficie des sites potager (m <sup>2</sup> )	nombre de potagers	nombre d'habitant (jan 2017)	superficie de potager par habitant (m <sup>2</sup> )	nombre d'habitant par potager
Anderlecht	104 485	36	118 241	0,88	3 284
Auderghem	15 789	10	33 313	0,47	3 331
Berchem-Sainte-Agathe	19 907	19	24 701	0,81	1 300
Bruxelles	190 837	81	176 545	1,08	2 180
Etterbeek	4 498	7	47 414	0,09	6 773
Evere	65 721	15	40 394	1,63	2 693
Forest	18 409	28	55 746	0,33	1 991
Ganshoren	21 498	9	24 596	0,87	2 733
Ixelles	22 103	14	86 244	0,26	6 160
Jette	72 751	17	51 933	1,40	3 055
Koekelberg	8 168	5	21 609	0,38	4 322
Molenbeek-Saint-Jean	28 474	20	96 629	0,29	4 831
Saint-Gilles	5 477	10	50 471	0,11	5 047
Saint-Josse-ten-Noode	680	2	27 115	0,03	13 558
Schaerbeek	40 391	20	133 042	0,30	6 652
Uccle	105 318	44	82 307	1,28	1 871
Watermael-Boitsfort	29 866	26	24 871	1,20	957
Woluwe-Saint-Lambert	23 575	17	55 216	0,43	3 248
Woluwe-Saint-Pierre	11 152	12	41 217	0,27	3 435
<b>TOTAL</b>	<b>789 099</b>	<b>392</b>	<b>119 1604</b>	<b>0,66</b>	<b>3 040</b>



L'évolution depuis 2013 est également assez disparate en fonction des communes :

Communes	chiffres 2013 corrigés		chiffres 2018		évolution 2013 (corrigé)-2018	
	superficie site (m <sup>2</sup> )	nombre de potager	superficie site (m <sup>2</sup> )	nombre de potager	superficie potager supplémentaire (m <sup>2</sup> )	nombre de potagers supplémentaires
Anderlecht	119 904	36	104 485	36	-15 419	0
Auderghem	12 234	7	15 789	10	3 555	3
Berchem-Sainte-Agathe	28 918	17	19 907	19	-9 011	2
Bruxelles	200 236	60	190 837	81	-9 399	21
Etterbeek	1 605	3	4 498	7	2 893	4
Evere	74 403	16	65 721	15	-8 682	-1
Forest	23 001	13	18 409	28	-4 592	15
Ganshoren	21 196	6	21 498	9	302	3
Ixelles	20 511	7	22 103	14	1 592	7
Jette	74 543	20	72 751	17	-1 792	-3
Koekelberg	7 692	4	8 168	5	476	1
Molenbeek-Saint-Jean	41 811	15	28 474	20	-13 337	5
Saint-Gilles	5 566	8	5 477	10	-89	2
Saint-Josse-ten-Noode	680	2	680	2	0	0
Schaerbeek	30 133	13	40 391	20	10 258	7
Uccle	104 988	31	105 318	44	330	13
Watermael-Boitsfort	23 977	18	29 866	26	5 889	8
Woluwe-Saint-Lambert	20 435	14	23 575	17	3 140	3
Woluwe-Saint-Pierre	11 126	11	11 152	12	26	1
<b>TOTAL</b>	<b>822 959</b>	<b>301</b>	<b>789 099</b>	<b>392</b>	<b>-33 860</b>	<b>91</b>

Huit cartes spécifiquement liées aux potagers ont été produites à partir de la base de données 2018<sup>5</sup>. Un nombre plus important de requêtes peut bien sûr être réalisé à partir de la base de données. Les cartes sont disponibles en pdf en annexe de ce rapport mais également en version modifiable via un « projet » du programme QGIS. Elles sont ici reprises en petit format pour faciliter la comparaison avec la situation de 2013<sup>6</sup>.

La base de données permet par ailleurs le croisement des données de potagers avec d'autres données cartographiées par la Région permettent de se rendre compte d'autres mécanismes ou réalités régionales. Trois cartes ont été générées pour exemple et sont disponibles en pdf en annexe de ce rapport : croisement avec les affectations du PRAS, les densités de population et l'état de pollution du sol.

La carte 1.1 montre les 392 potagers existants en RBC en 2018 (superficie couverte par le potager). On peut remarquer que les potagers les plus visibles sont ceux situés dans les zones moins denses, car leur taille est généralement supérieure à ceux qui existent en zones plus centrales, comme c'était déjà le cas en 2013.

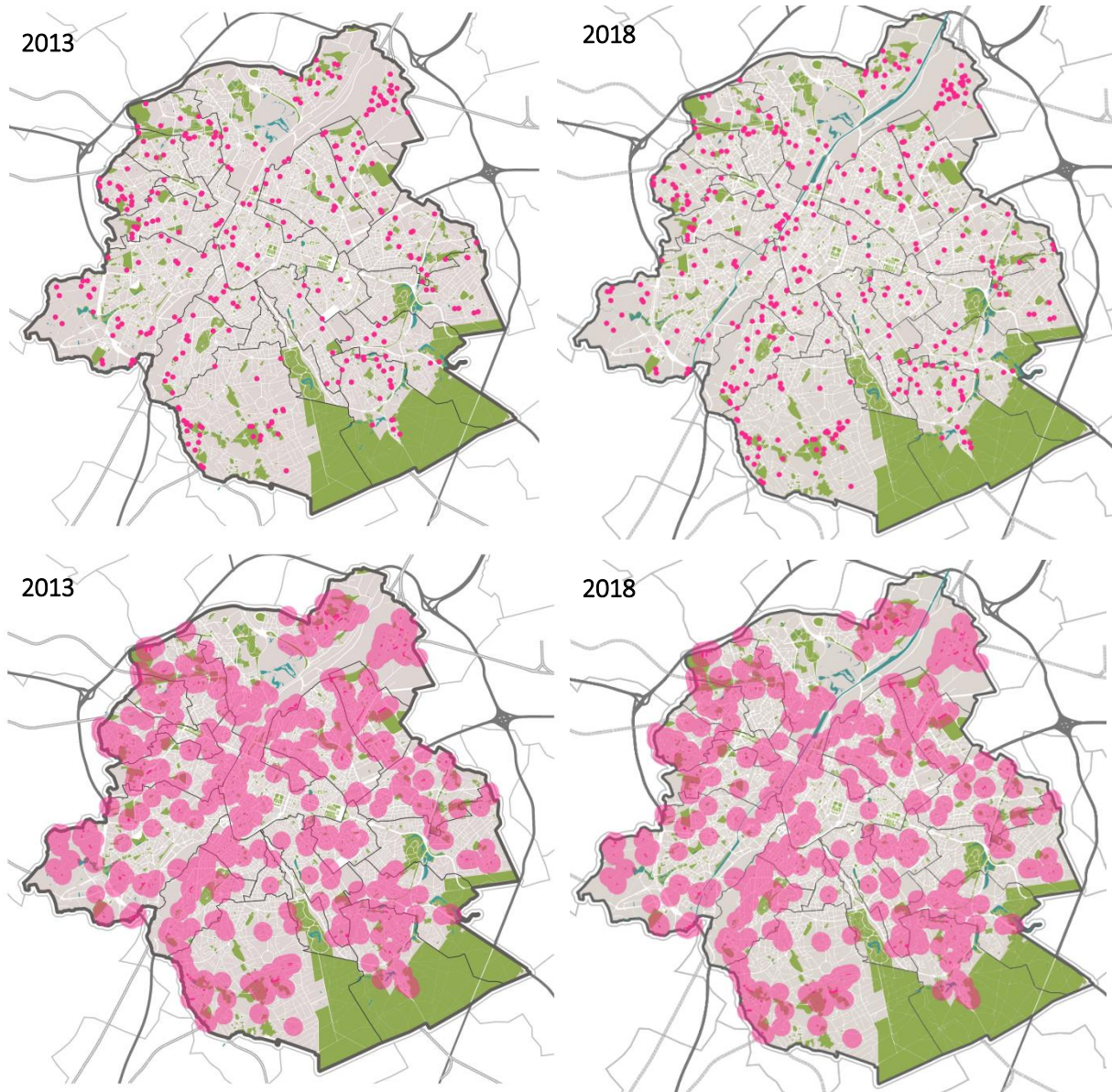


Carte 1.1 Localisation des potagers (surfaces)

<sup>5</sup> Elles sont disponibles en annexe de ce rapport mais également dans le projet QGIS annexé.

<sup>6</sup> Les cartes de 2013 présentées ici sont basées sur la BDD reçue de Bruxelles Environnement (non corrigée)

La carte 1.2. montre les mêmes données mais les potagers sont représentés par des points (centroïdes). La carte 1.3 schématise un maillage potager, en affichant une zone de 300m autour des potagers existants.



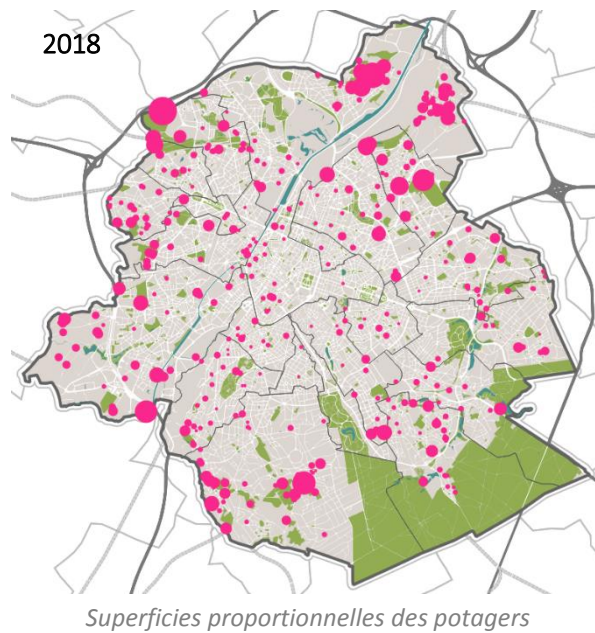
*En haut : localisation des potagers existants en 2013 et en 2018  
En bas : couverture de la région en potagers urbains en 2013 et en 2018*

Ces cartes permettent déjà d'observer que :

- L'ensemble de la Région est concernée par les potagers urbains ;
- Malgré un renforcement global et plus spécifiquement dans certaines zones (Bockstael, Marolles, Etterbeek, sud d'Uccle, Haren, Forest, Ixelles, Watermael-Boitsfort...), il existe toujours des disparités spatiales : de fortes concentrations locales alternent avec des zones non équipées ;
- Si les périphéries sont toujours bien équipées en potagers, on observe aussi de nombreux nouveaux espaces dédiés aux potagers dans les zones plus denses, ce qui était moins le cas en 2013. Cela peut s'expliquer notamment par une augmentation des petits potagers.



La carte 1.4 indique la superficie proportionnelle des potagers en fonction de leur localisation.

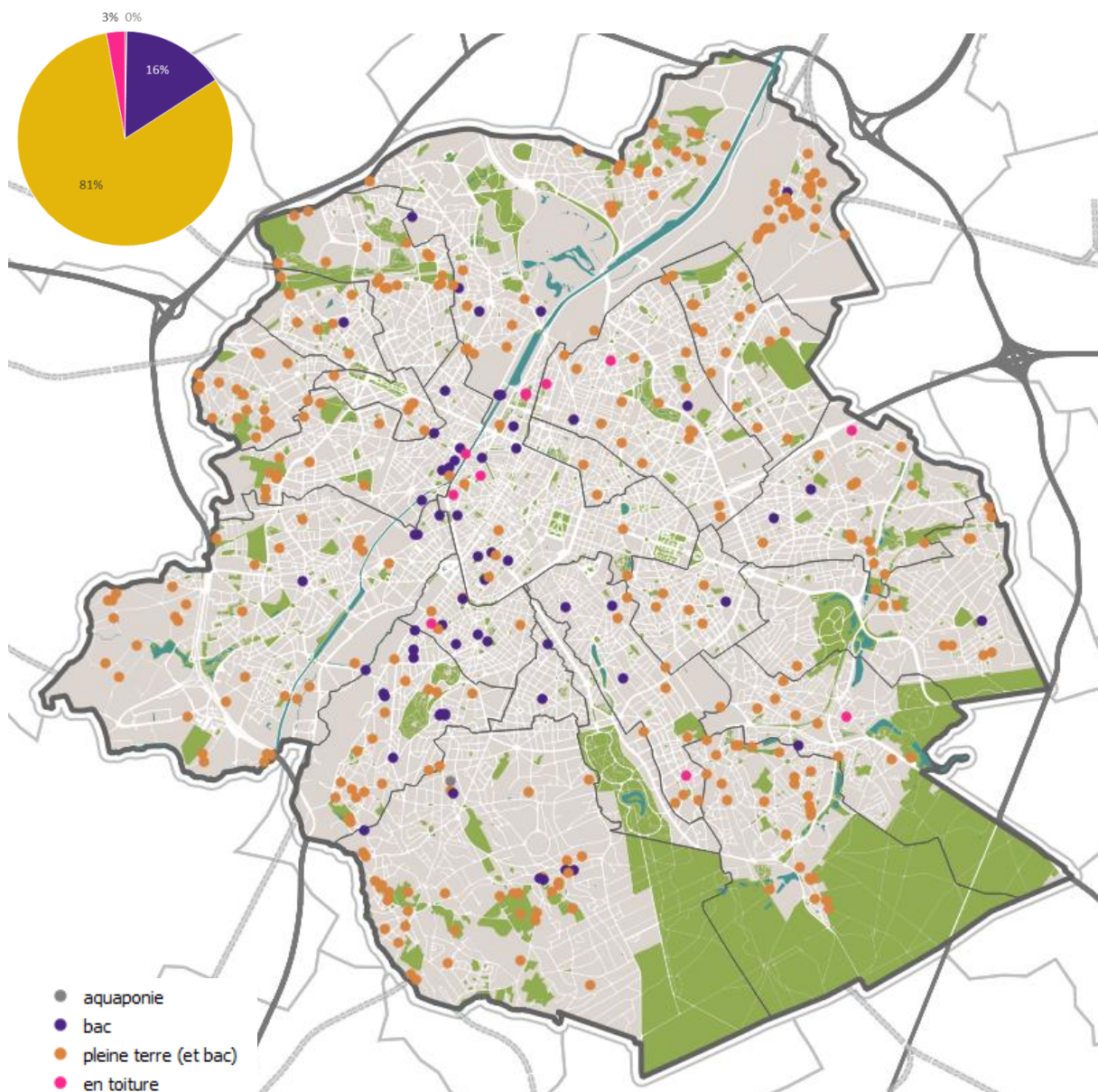


La superficie cultivée pour chaque potager permet de mettre en lumière les éléments suivants :

- Comme en 2013, les potagers les plus vastes sont situés en périphérie. Cela s'explique assez logiquement par la disponibilité d'espace, plus grande que dans les zones densément bâties du centre ;
- Les petits espaces potagers couvrent mieux l'ensemble du territoire régional qu'en 2013, en étant majoritaires dans les zones plus denses (à cause de la contrainte de l'espace disponible).
- On assiste donc à une meilleure complémentarité entre les petits et grands potagers dans la couverture du territoire régional.



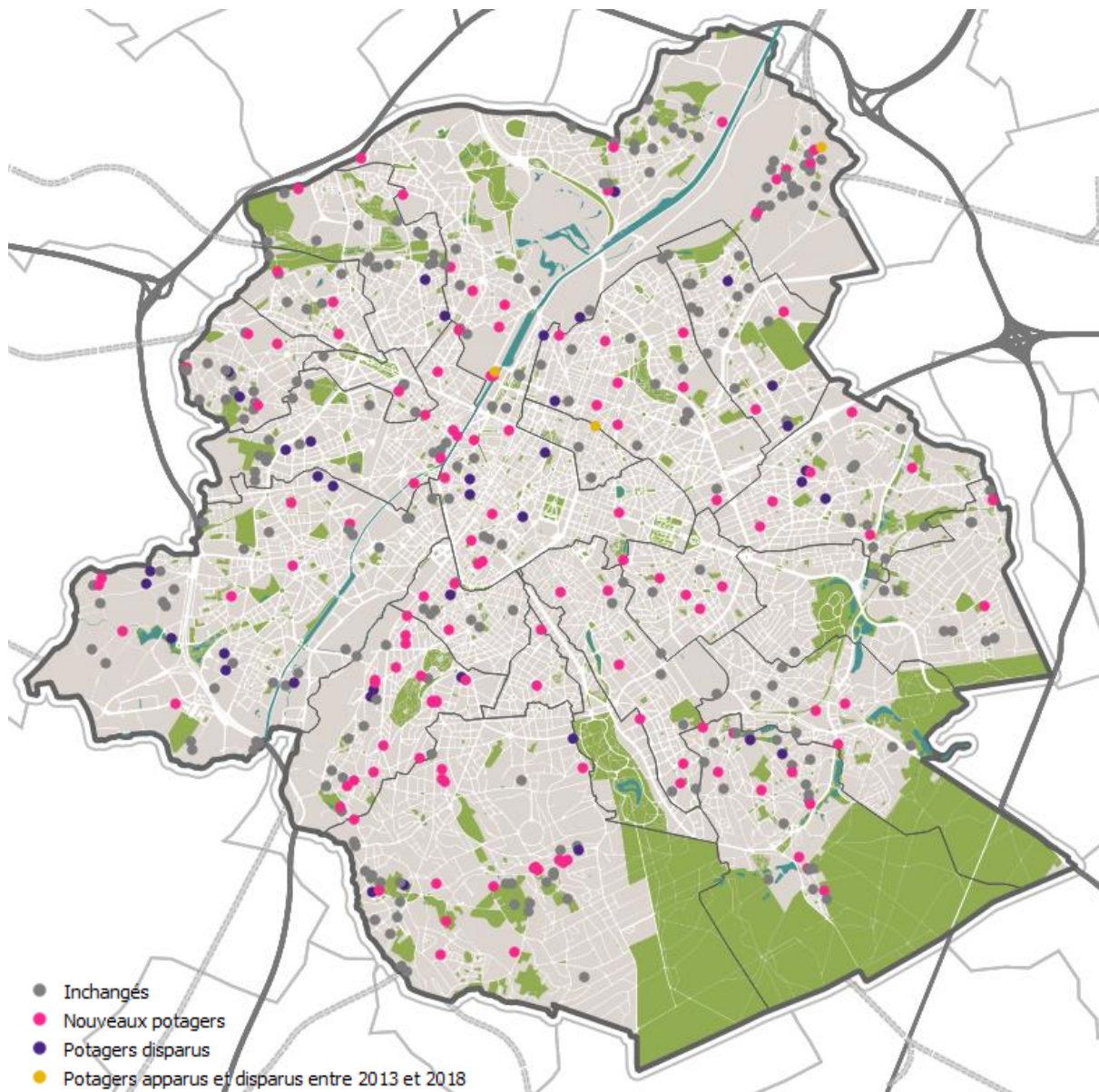
La carte 1.5 indique le rapport au sol des potagers existants : au sol ou en toiture, en bacs ou en pleine terre.



Carte 1.5 Rapport au sol des potagers existants

Comme en 2013, la toute grande majorité des potagers sont situés au sol (97%), mais il est à noter que de nouveaux potagers sont développés en toiture, que ce soit dans le centre ou en périphérie. La complémentarité spatiale entre les (très) petits potagers (généralement en bacs) et les potagers plus grands (généralement en pleine terre) apparaît bien : la concentration des cultures en bacs dans les espaces du centre densément bâtis est visible, alors que les potagers de pleine terre se retrouvent surtout en périphérie. Ces deux types de culture se complètent pour couvrir l'ensemble du territoire régional. Il est à noter que, par rapport à 2013, de plus nombreux potagers situés dans des zones moins denses sont malgré tout en bacs, ce qui est sans doute expliqué par la pollution du sol.

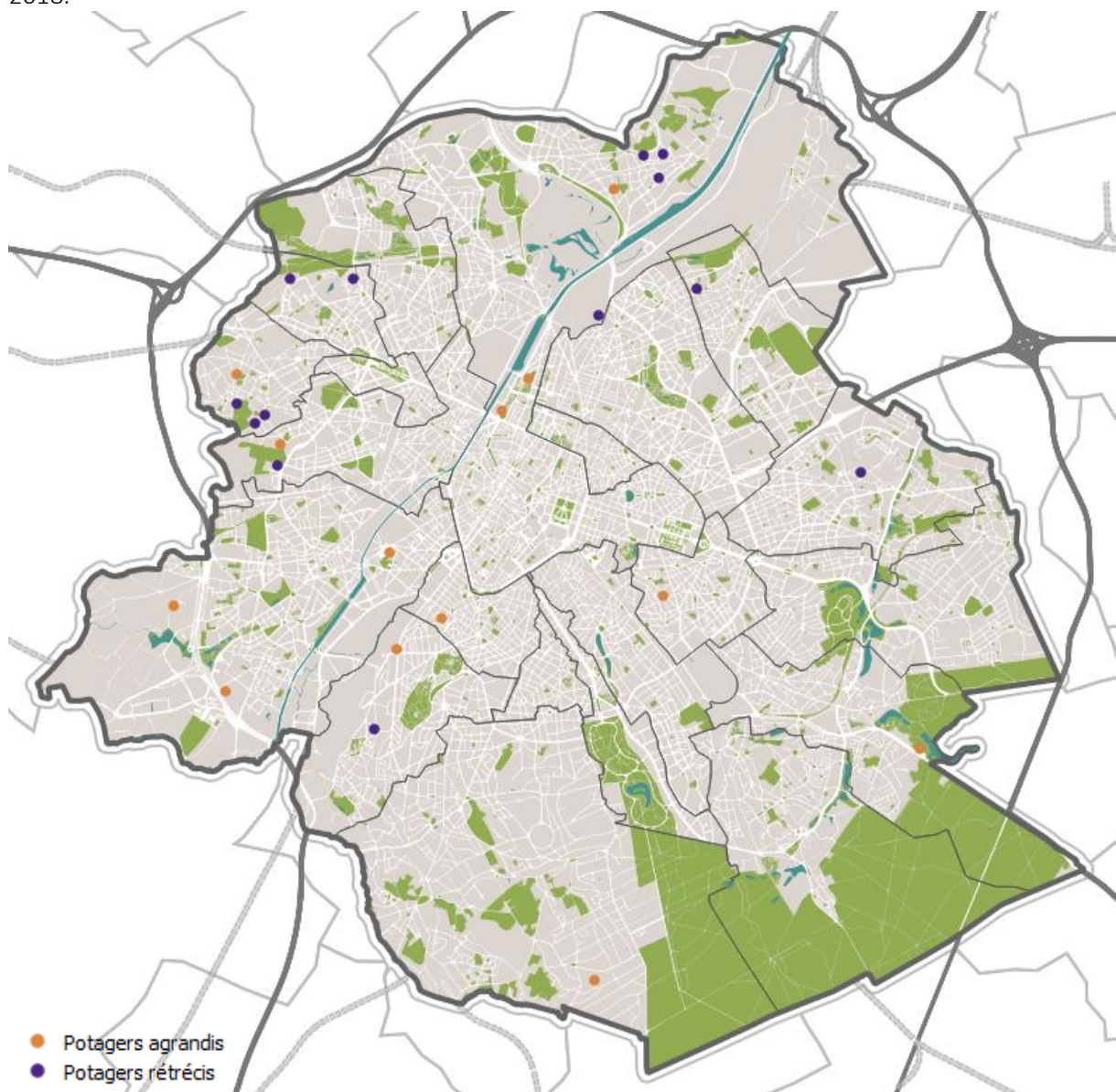
La carte 2.1 illustre l'apparition et la disparition de potagers entre les situations de 2013 et de 2018



Carte 2.1 Evolution entre les situations de 2013 et de 2018



La carte 2.2 indique quant à elle quels potagers ont vu leur taille augmenter ou diminuer entre 2013 et 2018.

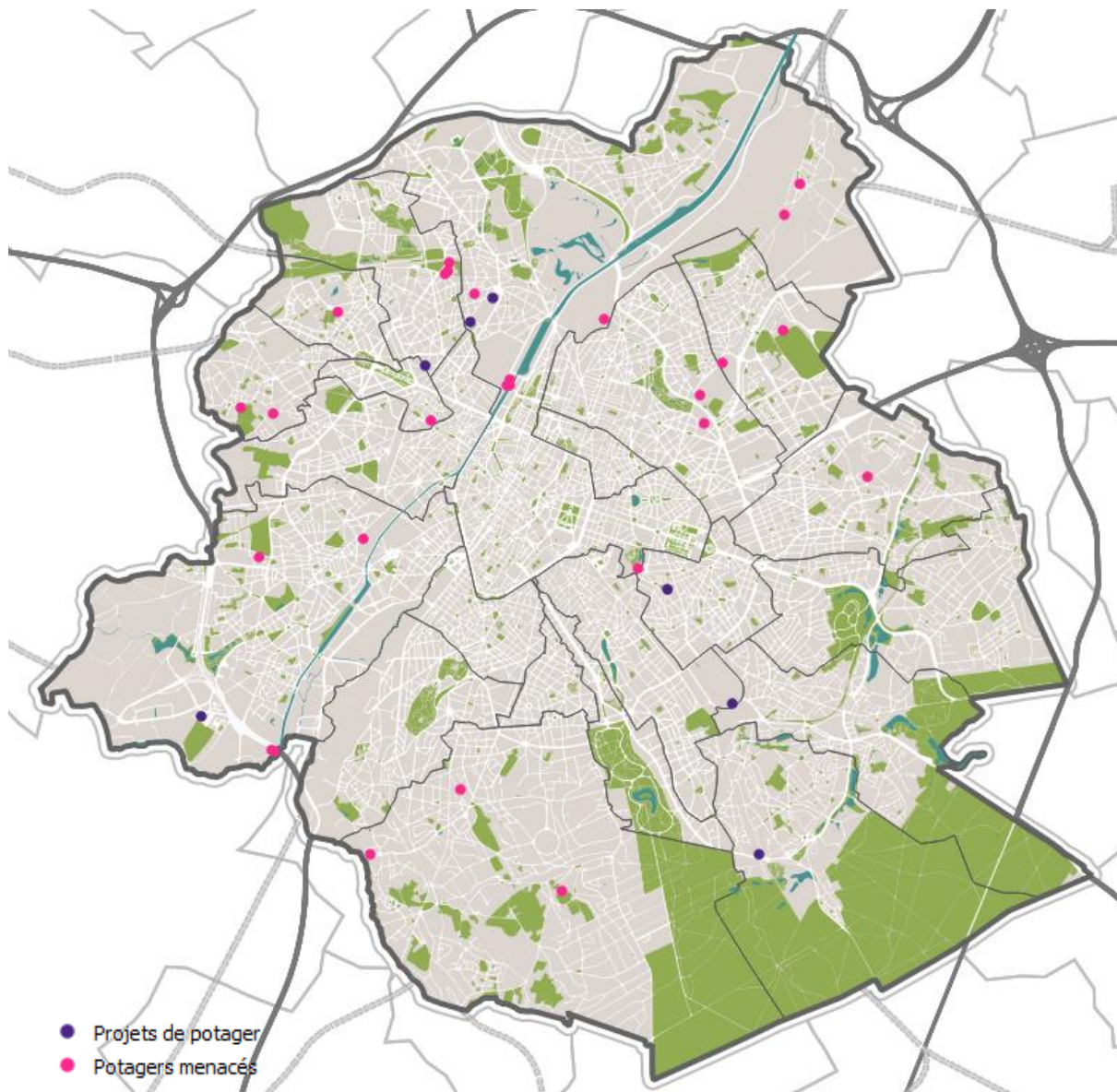


Carte 2.2. Evolution de la taille des potagers existants

Alors que la majorité des potagers n'ont pas connu de changement de situation entre 2013 et 2018, on peut observer que sur la même période :

- 129 nouveaux potagers ont été créés. Il s'agit pour la plupart de petits potagers (voir la carte 1.4.), qui ont contribué à améliorer l'offre dans les zones densément bâties ;
- 38 potagers ont disparu ;
- 3 potagers sont apparus et ont disparu entre 2013 et 2018 ;
- 13 potagers ont vu leur taille augmenter ;
- 13 potagers ont vu leur taille diminuer.

Enfin, la carte 3.1 donne des indications sur le futur des potagers en RBC puisqu'elle localise certains projets de potagers mais également les potagers menacés. Ces derniers sont généralement situés plutôt en périphérie, puisqu'ils sont généralement menacés par des projets de construction.



Carte 3.1 Projets de potagers et potagers menacés